

Département de linguistique et de traduction
Faculté des arts et des sciences

Professeure ou professeur de traduction spécialisée (anglais-français)

Le Département de linguistique et de traduction sollicite des candidatures pour occuper un poste à temps plein de professeure ou de professeur de traduction spécialisée (anglais-français), avec une spécialisation en traduction scientifique et technique, au rang d'adjoint ou d'agrégé.

Fonctions

Le candidat retenu sera appelé à enseigner aux trois cycles, à encadrer des étudiants aux études supérieures, à poursuivre des activités de recherche, de publication et de rayonnement ainsi qu'à contribuer aux activités de l'institution.

Exigences

- Doctorat en traduction, en sciences du langage ou dans une discipline pertinente pour l'enseignement de la traduction spécialisée.
- Doctorat obtenu ou soutenu au moment de l'entrée en fonction.
- Expérience en enseignement.
- Recherches et publications pertinentes.
- L'appartenance à l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) ou à une association professionnelle reconnue sera considérée comme un atout.
- Maîtrise de la langue française*.

Traitement

L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

Entrée en fonction

À compter du 1er juin 2012.

Clôture du concours

Le dossier de candidature, constitué d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ, d'un exemplaire de publications ou de travaux de recherche récents et d'un exposé synthèse des intérêts de recherche et d'enseignement, doit parvenir à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 novembre 2011. Les candidats disposés à s'engager dans le domaine de spécialité doivent l'explicitier dans leur exposé.

Les candidats doivent également demander à trois personnes de faire parvenir une lettre de recommandation à la directrice du département à l'adresse suivante :

Mireille Tremblay, directrice
Département de linguistique et de traduction
Université de Montréal
C. P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7 CANADA

Les personnes intéressées trouveront des renseignements sur le Département de linguistique et de traduction en consultant le site Web à l'adresse suivante :

www.ling.umontreal.ca.

*** Politique linguistique de l'Université de Montréal**

L'Université de Montréal est une université québécoise de langue française, à rayonnement international. Dans le cadre du renouvellement de son corps professoral, elle intensifie le recrutement des meilleurs spécialistes dans le monde et s'assure par ailleurs que, conformément à la Politique linguistique de l'Université de Montréal [http://www.direction.umontreal.ca/secgen/recueil/politique_linguistique.html], les professeurs qu'elle recrute qui ne maîtrisent pas le français à leur entrée en fonction bénéficient d'un programme de soutien à l'apprentissage de la langue française.

Privilège de confidentialité des candidatures

Les procédures de nomination en vigueur à l'Université de Montréal prévoient que tous les dossiers de candidature puissent être consultés par tous les professeurs membres de l'assemblée départementale. Toute personne désirant que sa candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte (candidatures retenues pour entrevue) est priée de le mentionner dans sa lettre de motivation.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

L'Université de Montréal souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à poser leur candidature. Nous invitons les candidats qui s'identifient à l'un ou l'autre de ces groupes à remplir le Questionnaire d'identification - accès à l'égalité en emploi, disponible à l'adresse suivante : www.fas.umontreal.ca/affaires-professorales/documents/quest-acces-emploi.pdf, et à le joindre à leur dossier de candidature.

Exigences en matière d'immigration

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.